



Les échos

Du Conseil
d'arrondissement
du 6 novembre 2024



Handicap : une journée de sensibilisation et de rencontres

HANDICAP : UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION ET DE RENCONTRES

Dans le cadre de la Quinzaine du handicap, le samedi 7 décembre, la Mairie du 4^{ème} et les structures partenaires proposent une journée de sensibilisation au handicap, à la Maison des associations – Robert Luc. En fin de journée, la compagnie Insolite Fabriq, composée de comédiens et comédiennes en situation de handicap, proposera un spectacle.

Présentation du rapport sur le « Plan handicap - Attribution de subventions au titre de la politique handicap pour un montant de 14 400 euros », par Nadège Borron, Adjointe au handicap, lors du Conseil d'arrondissement du 4^{ème} du 6 novembre 2024.

[Voir ou revoir le CA de Lyon 4^{ème} du 6 novembre 2024](#)

➔ Prochain Conseil d'arrondissement : 4 décembre, à 18h30.

En salle du Conseil et sur [la chaine YouTube de la mairie du 4^{ème}](#)

NADÈGE BORRON, rapporteur :

« Je vous présente ce soir la délibération d'attribution de subventions au titre de la politique du handicap pour un montant de 14 400 euros. La Ville de Lyon déploie, à travers le plan Handicap 2023-2026, une politique transversale qui a pour objectif l'effectivité des droits des personnes en situation de handicap, quel qu'il soit. Nous travaillons à cela lors des commissions communales d'accessibilité qui rassemblent une soixantaine d'associations et de structures.

De plus, la Ville de Lyon s'engage aussi via une politique de subvention depuis 2022, pour un total de 378 200 euros. Pour 2024, la Ville a attribué une première tranche de subvention de 112 200 euros en mai.

Je vous propose donc, ce soir, de voter la seconde tranche de 14 434 euros.

En ce qui concerne notre arrondissement, une subvention pour le Cercle Lyonnais des Sourds de 750 euros, une mise au vote qui complète la première tranche de 1 500 euros; mais aussi, une subvention de 1 150 euros est proposée pour Les Enfants du Rhône. Celle-ci a été fléchée par notre arrondissement dans le cadre d'un travail partenarial avec les jeunes de la Mission locale qui aboutira à une webradio lors d'une journée de sensibilisation et d'information, dans le cadre de la Quinzaine du handicap.

Je profite donc de cette délibération pour vous inviter le 7 décembre à la Maison des Associations. Différentes structures seront présentes et nous clôturerons cette journée avec la compagnie théâtrale Insolite Fabriq, compagnie composée de comédiens et comédiennes en situation de handicap.

Je vous invite donc, chers collègues, à voter favorablement cette délibération. »

Délibération 2024-36065-CMMA4-292 : Rapporteur : NADÈGE BORRON

Objet : Plan handicap - Attribution de subventions au titre de la politique handicap pour un montant de 14 400 euros - Exercice 2024

Rapport adopté à l'unanimité.